



Desaccord au sujet d'une voiture dans le cas d'un divorce

Par **kawai**, le **27/11/2012** à **22:22**

bonjour, je me permets de vous contacter car je suis séparé de ma femme depuis 5 ans pour cause d'adultère par faute de temps je n'engagerai pas la procédure courant 2013.

Avant de me marier j'ai acheté une voiture à crédit et le garant de cette voiture est la grand-mère de la femme.

Néanmoins je n'ai jamais conduit cette voiture et de surcroît ma femme a vendu la voiture et a gardé l'argent, ne me donnant aucune explication vu qu'elle l'a vendu pendant notre séparation. Aujourd'hui j'ai une dette de 14.000 EURO qu'elle doit engager contre elle pour savoir où est passé l'argent de la voiture afin que je puisse rembourser ce crédit?

En vous remerciant cordialement.